



Des membres de la communauté se réunissent pour évaluer les populations et l'habitat du panda roux. Népal. Photo de la World Wildlife Foundation (WWF).

GUIDE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction	2
Objectif et segments de la population visés	2
Avantages de l'engagement	2
Aperçu du présent Guide	3
II. Niveaux et formes d'engagement	4
Niveaux d'engagement	4
Formes d'engagement	5
Identification des communautés : Qu'entend-on par « communauté » ?	5
Présentations et premier contact	6
Dialogue	7
Consultation	7
Consentement libre, préalable et éclairé	7
Engagement actif et inclusif	7
Partenariat	8
III. Approches et outils d'engagement	10
Approches et cadres d'engagement	10
Enquête appréciative	10
Travail avec les réseaux et les systèmes sociaux locaux, et au sein de ceux-ci	10
Développement inclusif	11
Co-crédation et co-gestion	11
Outils clés pour l'engagement	12
Identification des communautés et consultation préalable	13
Engagement direct	13
Consultation, consentement et retours d'informations	14
Suivi, évaluation et apprentissage en collaborant, en apprenant et en s'adaptant	14
IV. Conclusion et prochaines étapes	17

I. INTRODUCTION

OBJECTIF ET SEGMENTS DE LA POPULATION VISÉS

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) soutient depuis longtemps l'engagement communautaire et le développement participatif. L'objectif de ce Guide de l'engagement communautaire est d'aborder le concept d'engagement au sens large. Lorsque des questions ou des préoccupations spécifiques se rapportent aux populations autochtones, il en est fait mention.

La [Politique de l'USAID sur la promotion des droits des populations autochtones \(PRO-IP\)](#) définit le cadre de participation des populations autochtones et leurs communautés dans des projets qui les affectent. En outre, le Congrès exige de l'USAID qu'elle fasse preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne la manière dont les populations autochtones et les communautés locales sont impliquées et affectées par les investissements de l'USAID dans les parcs nationaux et autres zones protégées¹.

La Politique PRO-IP est source d'inspiration et d'idées pour un engagement renforcé avec les diverses communautés impliquées dans les projets de l'USAID dans tous les secteurs. La formulation de la Déclaration des responsables fait référence aux communautés locales impactées. Dans le présent document, les communautés concernées seront désignées par le terme « communautés ».

En s'appuyant sur les ressources de l'USAID et d'autres ressources du monde entier, ce Guide de l'engagement communautaire définit les concepts clés et donne un aperçu des approches, des cadres de travail et des outils permettant d'engager les communautés impliquées dans les projets de l'USAID ou affectées par ceux-ci. Ce guide s'adresse aux responsables et aux membres du personnel technique de l'USAID ainsi qu'aux partenaires de mise en œuvre dans tous les secteurs techniques. Les actions décrites dans ce document comprennent des formes communes d'engagement. Les partenaires de mise en œuvre doivent consulter leur contrat ou leur convention pour connaître les conditions d'attribution spécifique, telles que l'obtention d'un **consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)** des populations autochtones affectées ou potentiellement affectées, et la mise en place d'un mécanisme de plainte et de recours pour les projets de l'USAID qui impliquent les zones protégées. D'autres actions, telles que l'organisation de consultations et la collecte de données avec les communautés et au sein de celles-ci dépendront du type de projet ainsi que du niveau d'engagement que l'USAID, les partenaires et les membres de la communauté jugent nécessaire et approprié.

AVANTAGES DE L'ENGAGEMENT

L'engagement communautaire est essentiel pour le développement et permet à l'USAID et aux partenaires de mise en œuvre de comprendre et d'aborder les objectifs, les préoccupations et les défis auxquels sont confrontées les personnes affectées par les projets de développement et associées à ces projets. Dans le cadre de ce guide, l'engagement communautaire fait référence à l'ensemble des communications et des interactions avec les communautés tout au long de la durée de vie d'un projet. On ne peut partir du principe que les communautés sont désireuses et capables de

¹ La Déclaration des responsables ou la Déclaration explicative conjointe de la loi de 2020 intitulée Senate Foreign Appropriations Act introduit de nouvelles exigences en matière d'engagement et de responsabilité des communautés dans le cadre de l'utilisation des fonds fédéraux de l'année fiscale 2020 pour ou dans les Parcs nationaux et autres zones protégées. Ces fonds ne peuvent être mis à disposition que « si les accords relatifs à l'obligation d'engagement de fonds entre les partenaires de mise en œuvre et le Département d'État et l'USAID comprennent des dispositions exigeant que :

1. Les informations décrivant le projet proposé et ses incidences potentielles sont communiquées aux communautés locales, et le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones concernées est obtenu conformément aux normes internationales ;
2. Les incidences potentielles du projet proposé sur les revendications existantes en matière de propriété foncière ou de ressources des communautés locales ou des populations autochtones concernées sont prises en compte et traitées dans le cadre d'un plan de gestion ;
3. Les écogardes, les gardes forestiers et les autres personnes chargés de l'application de la loi autorisés à protéger la biodiversité seront correctement formés et encadrés ; et
4. Il existe des mécanismes efficaces de plainte et de recours pour les victimes de violations des droits humains et d'autres comportements répréhensibles ».

s'engager. Néanmoins, le Guide recommande que l'engagement communautaire soit aussi approfondi que possible afin d'ouvrir la voie à un développement durable et à fort impact permettant de réduire les risques pour l'USAID, les partenaires et les communautés. Voir le Guide pratique de l'engagement communautaire pour plus de ressources sur l'engagement profond.

Un engagement communautaire, renforcé mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques, peut permettre d'atteindre les objectifs suivants, parmi de nombreux autres avantages :

- L'accroissement de la confiance entre l'USAID, les responsables de la mise en œuvre et les communautés grâce à des consultations constructives et un dialogue ouvert.
- L'identification des priorités et des plans de développement communautaire afin de s'assurer que les interventions de l'USAID sont en adéquation avec les priorités, les ressources et les besoins de la communauté, tout en veillant à ce que les voix et les points de vue des différents groupes formant la communauté soient entendus et compris. En outre, il est important de veiller à ce que des mesures soient prises pour comprendre et intégrer les priorités et les besoins divergents (par exemple, entre les hommes et les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les différents groupes ethniques).
- La facilitation de la participation de la communauté au processus de conception, et à l'utilisation des connaissances et des ressources locales pour répondre aux défis du développement.
- Des consultations et des communications régulières pendant toute la durée des activités afin de favoriser la collaboration, l'apprentissage et l'adaptation (CAA) pour améliorer les résultats du projet et des initiatives de développement.
- L'identification par la communauté des impacts positifs ou négatifs potentiels, ainsi que des mesures d'atténuation qui pourraient ne pas être prises en compte par les parties prenantes externes, y compris l'atténuation des risques pouvant affecter la réputation de l'USAID ou des partenaires de mise en œuvre, ainsi que le projet lui-même.
- La réduction des risques et des coûts associés à la révision ou à la clôture du projet si l'« acceptation sociale » (approbation des acteurs locaux) n'est pas obtenue ou perdue.

APERÇU DU PRÉSENT GUIDE

Ce Guide présente une vue d'ensemble des concepts, des approches et des outils promouvant l'engagement. Il donne des conseils sur la manière de déterminer une approche pertinente pour l'USAID et les partenaires de mise en œuvre, et sur le moment où il convient d'appliquer ces approches au cours du cycle des programmes. **Il renvoie également à des orientations** plus complètes de l'USAID et à des orientations externes, telles que des informations sur l'engagement avec les populations autochtones. Comme indiqué dans la Politique PRO-IP, l'engagement est obligatoire pour les programmes de l'USAID qui ont un impact potentiel sur les populations autochtones.

La Section II présente une vue d'ensemble des niveaux de base de l'engagement ainsi que les principales formes d'engagement, de la moins forte à la plus forte. Cette section comprend un tableau décrivant les rôles du personnel de l'USAID et des partenaires de mise en œuvre. La Section III commence par une discussion sur les approches et les cadres de travail pour l'engagement qui peuvent influencer la manière dont un outil ou une méthode est utilisé. Une correspondance est établie entre les outils et les méthodes pour l'engagement d'une part, et les formes et les étapes de l'engagement d'autre part, de nombreux outils et méthodes pouvant être déployés à différents stades de l'engagement, en fonction du calendrier, du type de projet et d'autres facteurs.

II. NIVEAUX ET FORMES D'ENGAGEMENT

Un engagement précoce et continu avec les communautés constitue une bonne pratique incontournable dans la plupart des situations. La forme de l'engagement diffère toutefois en fonction du moment et de la tâche. Cette section présente d'abord trois niveaux de base de l'engagement, puis elle présente des formes d'engagement permettant d'approfondir progressivement les relations ainsi que des processus potentiellement plus formels. Le Tableau I résume les différents points d'entrée pour l'engagement, ainsi que les rôles de l'USAID et des partenaires de mise en œuvre.

NIVEAUX D'ENGAGEMENT

La recherche sur l'engagement des communautés dans le cadre du développement a permis d'identifier trois niveaux fondamentaux d'engagement. Le premier niveau (informer) est commun pour de multiples raisons, notamment le manque de ressources dédiées à l'engagement, ou une orientation très technique du projet ou de l'équipe de projet. La consultation, qui constitue le deuxième niveau, ne doit intervenir qu'après l'identification, les présentations et le premier contact. Lorsque l'engagement dépasse le cadre de la consultation, il existe de nombreuses possibilités de déléguer la prise de décisions aux communautés. Plus les institutions communautaires disposeront d'un pouvoir de décision important et de ressources étendues pour améliorer et mettre en œuvre les décisions, plus les activités répondront aux besoins et aux aspirations des communautés en matière de développement durable.

Les communautés sont **informées** de ce qui a déjà été décidé, ou des mesures qui ont été prises ou pourraient être prises. Ce niveau d'engagement peut concerner les communautés et les autres parties prenantes qui ne sont pas étroitement liées au projet, ou bien la sensibilisation générale (par exemple, messages sur la santé). Cette communication est généralement informelle, mais elle peut avoir lieu dans un cadre plus formel, par exemple lors de réunions d'organisations communautaires.

Les communautés sont **consultées** afin qu'elles puissent exprimer leurs préférences concernant les alternatives possibles, les décisions ou les activités. Ce niveau est susceptible de convenir le mieux à la planification. Il peut s'agir d'un processus informel ou d'un accord avec les communautés, en fonction des engagements pris pour respecter les préférences des communautés. Les responsables de la mise en œuvre doivent être clairs sur les suites à donner aux consultations afin que les communautés ne soient pas frustrées si leurs suggestions ne sont pas prises en compte dans le projet.

La **prise de décisions** implique une communication collaborative et un partenariat efficace avec les communautés dans toutes les activités et phases pertinentes du processus décisionnel, y compris l'identification des problèmes, l'organisation de consultations, la collecte d'informations, la formulation d'alternatives et l'étude de leurs conséquences potentielles, la mise en œuvre du projet et l'évaluation du projet. Ce niveau est recommandé pour un engagement fort de la communauté, ainsi que l'appropriation des activités et des résultats du projet. Il peut s'agir à la fois de processus formels (par exemple, protocoles d'accord, subventions) et de processus informels. Le renforcement des capacités, le mentorat et d'autres formes de soutien sont souvent nécessaires pour que les prises de décisions conjointes soient efficaces afin de réduire les déséquilibres de pouvoir. (Adapté du document de l'USAID intitulé [Best Practices in Stakeholder Engagement in Biodiversity Programming \(Meilleures pratiques en matière d'engagement des parties prenantes dans les programmes de protection de la biodiversité\)](#)).

ENCADRÉ I. QU'EST-CE QU'UNE PARTIE PRENANTE ?

Une partie prenante est une personne ou un groupe qui a un intérêt dans les résultats d'un projet. Les parties prenantes peuvent être des agents publics et des agences gouvernementales, des organisations de la société civile et des groupes de plaidoyer, des acteurs du secteur privé et des bailleurs de fonds, ainsi que des communautés qui peuvent ou non être représentées par des organisations. L'identification et la consultation de toutes les parties prenantes, ainsi qu'un engagement fort avec les parties prenantes clés – celles qui sont essentielles à la réussite du projet – sont des éléments indispensables à tout projet pertinent. En matière d'engagement, l'approche à retenir varie en fonction du type de parties prenantes et de la situation. Par exemple, dans certains cas, la meilleure pratique consiste à réunir diverses parties prenantes à des fins de planification commune, alors que dans d'autres cas, cette approche n'est ni faisable ni appropriée. Ce Guide n'aborde pas tous les types de parties prenantes et de situations, mais il peut indiquer les meilleures pratiques en matière d'engagement en général. Il met l'accent sur la tâche essentielle d'engager les communautés locales.

FORMES D'ENGAGEMENT

Cette section présente les formes d'engagement de la moins active (identification) à la plus forte (partenariat). Un CLPE, comme décrit en détail ci-dessous, peut être obligatoire pour les activités pour lesquelles des populations autochtones ont été identifiées, quel que soit le niveau ou la forme de l'engagement. Le CLPE est un ensemble de normes d'engagement très strictes établies par les lois internationales fondées sur les droits humains des populations autochtones. Les partenaires de mise en œuvre doivent tenir compte des lois nationales, des dispositions relatives à l'attribution des marchés et des protocoles communautaires pour déterminer si un CLPE est nécessaire. Dans certains cas, les communautés ne souhaitent pas s'engager ou sont dans l'incapacité de le faire. L'USAID peut également décider de limiter ou de réduire l'engagement, par exemple en cas de conflit, de risques pour la sécurité ou d'autres facteurs.

IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS : QU'ENTEND-ON PAR COMMUNAUTÉ ?

Le terme « communauté » a de nombreuses significations et englobe de multiples composantes. Dans ce Guide, le terme « communauté » désigne principalement des groupes de personnes dans un pays d'accueil qui sont les bénéficiaires prévus de l'assistance de l'USAID ou des parties concernées par cette assistance. Le terme « communautés » se rapporte à des groupes de personnes qui peuvent être affectées par les projets de l'USAID, par exemple parce qu'elles vivent dans une zone ciblée ou parce qu'un investissement de l'USAID peut avoir un impact sur ces groupes de personnes. Il convient de noter que la Politique [PRO-IP](#) traite en détail l'identification des populations autochtones et leurs communautés.

Dans de nombreux cas, les groupes initialement ciblés peuvent être restreints, mais à mesure que le projet se développe, le nombre de personnes et de groupes impliqués peut augmenter – une telle « extension » est souvent prévue dans la conception des projets. L'engagement peut également se limiter dans un premier temps à quelques personnes faisant partie d'un groupe, notamment des représentants, un groupe de la société civile, des personnes ayant des rôles ou des besoins spécifiques, ou des participants ayant choisi de s'impliquer. L'USAID s'appuie sur des politiques et des pratiques bien établies pour soutenir l'inclusion et la représentation des populations autochtones, des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes lesbiennes, gays, transgenres et intersexuées. D'autres catégories de personnes peuvent être sous-représentées, notamment les personnes très pauvres, les personnes ne possédant pas de terre, les membres de castes inférieures, les personnes ayant peu d'influence politique ou les personnes particulièrement isolées. Il est donc important de connaître la diversité des communautés et la manière dont les participants actifs représentent l'ensemble du groupe cible, et d'atteindre autant de sous-groupes que possible au sein d'une communauté cible afin de garantir des résultats équitables.

Les communautés comportent également d'autres dimensions. Le ménage fait partie des unités communément prises en compte dans l'aide au développement. Mais il est bien connu qu'en raison des préjugés sexistes, des normes socioculturelles discriminatoires, des rapports de force inégaux et d'autres facteurs, les bénéfices peuvent être répartis de manière inéquitable au sein des ménages. Les personnes composant les familles et les ménages vivent souvent dans des lieux différents, par exemple entre la ville et la campagne, pour des raisons liées à l'éducation ou aux moyens de subsistance. Ainsi, selon le type de projet, les efforts d'engagement peuvent devoir dépasser le cadre « local » pour atteindre, par exemple, des jeunes scolarisés ou des membres de la communauté vivant en dehors de la zone

du projet. L'engagement auprès d'une communauté peut – et devrait même souvent – impliquer de travailler avec et au sein des réseaux sociaux, tout en tenant compte des phénomènes de migration croissants ainsi que de la mobilité sociale (voir la discussion sur le travail au sein des réseaux et des systèmes sociaux locaux dans la Section III). Enfin, il est essentiel qu'une analyse des conflits soit intégrée à l'engagement communautaire. Bien que l'engagement puisse permettre de limiter les risques opérationnels et ceux affectant la réputation de l'USAID, il peut également engendrer de la méfiance s'il ne tient pas compte des conflits.

Une étude exploratoire ou une série d'études, à la fois sur le terrain et basée sur de la documentation, est utilisée pour identifier les communautés. Comme indiqué précédemment, les communautés initialement identifiées comme des groupes cibles peuvent s'étendre, ou éventuellement se contracter, pendant la durée du projet. Cependant, les communautés initialement ciblées doivent être identifiées et des informations sommaires doivent être préparées par le représentant du responsable de la convention de l'USAID (AOR)/représentant du responsable du processus contractuel (COR) et les partenaires de mise en œuvre pour éclairer les étapes ultérieures de l'engagement. Les informations doivent au moins indiquer si des populations autochtones sont présentes et où elles se trouvent, fournir des informations démographiques de base, et indiquer leurs relations avec les communautés environnantes. En outre, l'apprentissage de l'histoire ainsi que des systèmes politiques, culturels et économiques de ces groupes peut améliorer considérablement l'engagement initial et ultérieur. Par exemple, les normes culturelles liées au sexe peuvent avoir une influence sur les modalités de participation des hommes et des femmes, ainsi que les types d'actions qu'ils peuvent entreprendre. Apprendre l'histoire d'un peuple, c'est respecter son patrimoine et cela permet de comprendre les changements qui ont eu un impact sur ses moyens de subsistance et ses droits (par exemple, les migrations, les déplacements, les nouveaux investissements, les métiers).

PRÉSENTATIONS ET PREMIERS CONTACTS

La consultation ou le dialogue ne doit pas être la première étape de l'engagement. La consultation implique un certain niveau de relation, voire d'engagement. Il est essentiel d'élaborer un cadre de travail pour la consultation, en déterminant notamment le niveau de participation possible ou souhaité par les communautés, et d'établir des règles d'engagement culturellement appropriées. Veuillez-vous référer à la Politique [PRO-IP](#) pour plus d'informations sur cette étape de l'engagement avec les populations autochtones.

Les étapes préalables à l'organisation d'une consultation ou d'une série de consultations sont notamment les suivantes :

1. Identification des communautés clés, ainsi que des initiatives antérieures de l'USAID et d'autres acteurs majeurs (par exemple, d'autres bailleurs de fonds) visant à promouvoir le dialogue et l'engagement de l'USAID.
2. Examen de l'histoire et de la culture des communautés.
3. Analyse des conflits et des risques pour éviter que les consultations ne soient préjudiciables. Par exemple, une telle analyse pourrait permettre d'identifier le risque que la consultation soit perçue comme une initiative excluante ou privilégiant un groupe par rapport à un autre groupe.
4. Évaluation logistique pour déterminer quand et où auront lieu les consultations, et permettre à un grand nombre de membres de la communauté de participer pleinement.
5. Élaboration de protocoles de consultation entre l'USAID et les représentants de la communauté, en prévoyant notamment une compensation en contrepartie de la participation et ce que cette compensation pourrait impliquer pour un engagement futur.

DIALOGUE

Le dialogue implique une discussion généralement informelle entre au moins deux personnes ou groupes, et il permet d'échanger des informations et des idées. Des groupes de discussion (voir la Section III, Engagement direct, pour plus de détails) sont souvent organisés pour dialoguer, mais d'autres méthodes, telles que des tables rondes ou même des ateliers, peuvent être utilisées en fonction de l'objectif à atteindre. Au cours du contact initial et des présentations, un dialogue peut être instauré pour identifier les parties prenantes, comprendre les points de vue locaux et recueillir des informations contextuelles.

CONSULTATION

La consultation est un processus souvent facilité et guidé par le cadre de travail de la consultation qui a été élaboré lors des phases de contact initial permettant de recueillir l'avis de la communauté sur les questions qui la concernent. La consultation est utilisée pour fournir des informations sur le processus, les objectifs, ainsi que la stratégie et les interventions proposées afin d'identifier les répercussions potentielles (positives ou négatives) et les mesures d'atténuation, de recueillir des commentaires sur l'intervention ou la stratégie proposée, et de déterminer le niveau ainsi que le type de soutien nécessaire.

Les consultations formelles impliquent un flux d'informations dans le cadre duquel l'USAID communique des informations détaillées sur les activités avec les communautés et les autres parties prenantes qui fournissent ensuite librement un retour d'information sur l'activité envisagée avant sa mise en œuvre.

CONSENTEMENT LIBRE, PRÉALABLE ET ÉCLAIRÉ

Le CLPE est une norme élevée applicable pendant la consultation des populations autochtones. Elle est conforme aux normes internationales et à la politique de l'USAID [PRO-IP](#). Le CLPE repose sur le principe selon lequel les personnes ou communautés concernées doivent donner leur accord avant qu'une action susceptible d'avoir un impact positif ou négatif sur les populations autochtones puisse être entreprise (« consentement »). Toutefois, les populations, personnes ou communautés autochtones doivent disposer d'informations complètes concernant l'activité envisagée ; dans le cas contraire, le consentement serait dénué de sens, car il ne serait pas fondé sur une connaissance adéquate de l'activité proposée et de son impact potentiel (« éclairé »). La communauté des populations autochtones doit donner son consentement avant que l'activité ne commence (« préalable »). Il est également essentiel que la communauté ne ressente aucune pression ou contrainte lorsqu'elle accepte l'activité (« libre »). L'objectif du CLPE est de déterminer le niveau de soutien des populations autochtones, de s'assurer que l'intervention bénéficie de ce soutien tout au long de son déroulement, de partager des informations complètes sur les répercussions potentielles (et à identifier tout impact supplémentaire) avec les parties prenantes, de partager les mesures d'atténuation proposées (définies au cours de la phase de consultation), et de déterminer si elles sont suffisantes et acceptables. Le CLPE doit être obtenu avant le projet et tout au long du projet.

ENGAGEMENT ACTIF ET INCLUSIF

L'engagement actif et inclusif peut prendre de nombreuses formes, sans partenariat ou processus formel (p. ex., une initiative de co-création). Dans le cadre d'un engagement prolongé, il est probable que les communautés participantes et l'USAID pourront consacrer des ressources et s'impliquer davantage pour maintenir l'engagement. Même dans un cadre informel, il est important de définir les rôles et les responsabilités ainsi que les attentes : l'engagement qui implique des frais, y compris des frais de déplacement, fera-t-il l'objet d'indemnités ? Comment ces indemnités seront-elles gérées ? La participation est-elle inclusive ? Qui est responsable du suivi et des rapports sur l'engagement, et comment les communautés fournissent-elles un retour d'information ? Comme les circonstances liées à l'engagement évoluent, il est important de réexaminer régulièrement les conditions.

Un exemple d'engagement actif et inclusif est fourni par le projet [Biodiversité et changement climatique en Afrique de l'Ouest](#) de l'USAID impliquant la conservation des zones côtières et des mangroves et l'adaptation au changement climatique avec les communautés de l'estuaire de la rivière Sherbro en Sierra Leone.

PARTENARIAT

Dans le cadre d'un partenariat avec l'USAID, les communautés participent à la conception d'un projet ou d'une activité, ou à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. Dans le cadre d'un partenariat, les communautés disposent d'un véritable pouvoir de décision. Un partenariat garantit un engagement fort et permanent, et peut donner lieu à la négociation/signature d'un protocole d'accord formel. L'USAID peut collaborer avec les communautés pour participer à la conception d'un projet ou d'une activité, ou en tant que partenaire de mise en œuvre de l'activité. (Une unité opérationnelle doit consulter régulièrement le juriste régional compétent et le service d'acquisition et d'assistance du Bureau de gestion en cas de partenariat. Si une unité opérationnelle estime qu'un partenariat est approprié pour une intervention donnée, elle doit envisager un tel accord avant le lancement de la conception du projet ou de l'activité afin de s'assurer de l'adhésion de tous les partenaires dès les premières étapes du processus décisionnel. Le partenariat se poursuit jusqu'à la fin de l'intervention, qui peut se prolonger au-delà de la fin du financement par l'USAID.

TABLEAU I. POINTS D'ENTRÉE ET RÔLES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT

SITUATION / CONTEXTE	FORME D'ENGAGEMENT	RÔLE DU PERSONNEL DE L'USAID	RÔLE ILLUSTRATIF DU PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Stratégie de coopération pour le développement du pays (SCDP) ou autre exercice de planification à grande échelle Préparation de l'examen environnemental initial	Passage des étapes préalables à la consultation (présentations et contact initial) à la consultation proprement dite, dans la mesure du possible, dans toutes les zones cibles proposées pour l'identification des populations autochtones des communautés locales, la gestion des risques, l'intégration des dimensions culturelles dans la SCDP ou d'autres analyses à grande échelle, et l'intégration de l'engagement dans la stratégie globale.	Les missions et les unités opérationnelles de l'USAID procèdent à des examens de portefeuille et à des bilans à mi-parcours afin d'adapter les stratégies par pays ou toute autre planification à grande échelle en fonction des changements de contexte, des besoins de développement, des nouvelles priorités, et des données issues de la mise en œuvre et de la documentation sur le développement. Les unités opérationnelles sont également chargées de veiller à la conformité environnementale de chaque activité de l'USAID tout au long du cycle du projet, par le biais du processus d'évaluation environnementale de l'USAID.	Le cas échéant, il est possible d'utiliser la SCDP, la planification des exercices à grande échelle et les analyses de l'examen environnemental initial pour orienter les projets.
Conception du projet avec les zones et les populations ciblées	Identification des communautés et (le cas échéant) description de leur organisation, identification des forces et des faiblesses de la représentation, alignement sur les besoins et les capacités de la communauté, et élaboration d'un cadre de travail pour la coopération. Intégration de mécanismes de « non nuisance », de retour d'information, de réclamations et de recours, le cas échéant.	Diligence raisonnable en ce qui concerne la présence de populations autochtones et d'autres groupes vulnérables ; Analyses des conflits, le cas échéant.	Intégration de l'engagement dans la conception du projet et les critères de performance. Validation des résultats avec les communautés, et intégration dans le plan des résultats et des recommandations issus de l'engagement communautaire, ainsi que de l'analyse des conflits

TABLEAU 1. POINTS D'ENTRÉE ET RÔLES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT

SITUATION / CONTEXTE	FORME D'ENGAGEMENT	RÔLE DU PERSONNEL DE L'USAID	RÔLE ILLUSTRATIF DU PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE
	Identification des effets néfastes potentiels sur la communauté et sa dynamique, en particulier en ce qui concerne la dynamique du pouvoir politique, social et entre les sexes, y compris les formes de violence sociale et physique, ainsi que les violences sexuelles.		de travail ; examen des moyens permettant de co-créeer avec les communautés.
Conception du projet sans zone cible spécifique (par exemple, réforme des politiques)	Identification des communautés potentiellement affectées (par exemple, les zones concernées par une réforme foncière ou un renforcement des systèmes de santé) ; vérification afin de s'assurer que les populations autochtones ou d'autres communautés sont correctement représentées.	Diligence raisonnable en ce qui concerne la présence ou l'implication des populations autochtones et d'autres groupes vulnérables ; analyses des conflits ou d'économie politique, le cas échéant.	Validation des résultats avec les communautés et intégration dans le plan de travail des recommandations issues de l'engagement communautaire et des analyses de conflits ou d'économie politique ; examen des moyens permettant de co-créeer avec les communautés.
Mise en œuvre	En fonction des consultations, l'engagement peut aller de la communication régulière avec les communautés à la cogestion du projet (voir Tableau 2).	Communication des informations, des contacts et des processus aux personnes chargées de la mise en œuvre. Diligence raisonnable en ce qui concerne la « satisfaction du client » en effectuant des visites sur place, et en analysant les rapports et les affectations budgétaires.	Recrutement de personnes qualifiées et affectation de ressources suffisantes. Diligence raisonnable pour obtenir un retour d'information de la part des communautés ; si possible, mise en œuvre d'une cogestion ; gestion adaptative de l'engagement avec un retour d'information.
Zone cible avec les populations autochtones	CLPE dès les premières étapes de la conception et tout au long du projet. L'engagement peut aller de la communication régulière à la cogestion.	L'AOR/COR de l'USAID intègre le CLPE dans l'attribution/le contrat et le plan de travail, et le surveillance.	Fourniture d'une expertise contractuelle selon les besoins (en accord avec l'AOR/COR de l'USAID).
Plans de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA)	Adoption des approches de CAA avec les communautés, par exemple, en définissant et en utilisant conjointement des indicateurs et d'autres mesures significatives pour les communautés, et en vérifiant l'analyse des données issues du suivi et de la collecte de données au niveau de la communauté. Intégration des risques sociaux et des mesures d'atténuation correspondantes dans les plans d'atténuation et de suivi des effets sur l'environnement (PASE). Analyse des répercussions sociales identifiées dans le PASE.	Intégration des approches de CAA avec les communautés dans le plan de travail et le plan de SEA. Élaboration d'un cahier des charges pour l'intégration des risques sociaux dans le PASE. Analyse de l'impact social en cas de conflit, de litige ou de mauvaises relations avec la communauté.	Collaboration avec l'AOR/COR de l'USAID et le personnel technique pour intégrer l'engagement communautaire dans le plan de SEA. Gestion adaptative conformément aux résultats de l'analyse de l'impact social ou du PASE.

III. APPROCHES ET OUTILS D'ENGAGEMENT

Dans un premier temps, cette section présente quatre approches ou cadres de travail (basés sur l'expérience de l'USAID et d'autres organisations mondiales) permettant d'orienter l'engagement, et d'établir une base de confiance et d'apprentissage mutuel entre les communautés, l'USAID et les partenaires. Elle décrit ensuite les principaux outils ou méthodes d'engagement, et elle les place dans le contexte des formes ou étapes d'engagement examinées dans la Section II (Tableau 2). Le niveau d'engagement, l'approche et les outils utilisés dépendent des objectifs de l'activité. Si une activité a des incidences environnementales ou sociales potentiellement négatives, telles que déterminées par la sélection et les consultations initiales, des approches d'engagement plus formelles sont nécessaires.

APPROCHES ET CADRES D'ENGAGEMENT

Une approche de l'engagement doit s'appuyer sur les meilleures pratiques et sur une vision de la manière dont l'engagement s'intègre dans la culture d'une communauté et peut être soutenue par les systèmes locaux. Il existe de nombreux outils ou méthodes d'engagement, mais l'approche globale peut permettre de déterminer la manière dont ces outils sont sélectionnés et déployés. Par exemple, une enquête sur les ménages visant à mieux appréhender les besoins et les défis des communautés peut consister en un exercice d'extraction – « extraire » des données et ne jamais communiquer les résultats aux répondants – ou un exercice d'autonomisation au cours duquel les populations locales sont formées pour réaliser l'enquête, puis vérifier et communiquer les résultats à la communauté. Les quatre approches suivantes tiennent compte des réalités de la communauté, ainsi que de l'expérience et des systèmes de l'USAID.

ENQUÊTE APPRÉCIATIVE

Plutôt que de se concentrer sur les problèmes et les préoccupations, les équipes responsables de l'engagement peuvent commencer par demander les mesures prises par les membres des communautés pour améliorer leur communauté et leur environnement, non seulement dans le cadre du projet, mais surtout de leur propre initiative. Cette enquête appréciative s'inscrit dans une démarche respectueuse, et permet d'obtenir des informations utiles sur les priorités et les forces de la communauté. L'enquête appréciative place les communautés dans une position plus forte dès le départ, tout en servant de base au travail collaboratif dans le cadre duquel l'USAID et ses partenaires contribuent aux plans et aux stratégies élaborés par les communautés. L'instauration d'un climat de confiance est l'élément le plus important de l'engagement, et une enquête appréciative peut renforcer cette confiance. L'enquête appréciative a été utilisée en Ouganda pour instaurer un climat de confiance et planifier une action collective autour du Parc national du Mont Elgon entre les anciens éleveurs qui ont migré dans la région, les peuples autochtones (les Ogiek), et l'autorité ougandaise chargée de la protection de la faune et de la flore².

TRAVAIL AVEC LES RÉSEAUX ET LES SYSTÈMES SOCIAUX LOCAUX, ET AU SEIN DE CEUX-CI

L'engagement est renforcé et soutenu lorsque les messages et les actions sont intégrés dans les systèmes sociaux locaux. Les systèmes sociaux comprennent les groupes et réseaux de la société civile, les groupes confessionnels, les systèmes de marché et de chaîne de valeur, les groupes d'intérêts, les groupes formés autour de la gouvernance d'une localité ou d'une ressource naturelle, les anciens élèves, les réseaux de parenté et d'autres groupes sociaux informels. La communication entre pairs et l'apprentissage au sein des systèmes locaux sont considérés comme l'une des méthodes de communication les plus efficaces sur le changement de comportement.

² Tanui, JK, D Russell, DC Catacutan e TTB Yatich. 2007. Land Care in East Africa: Redefining social movement through understanding the capacity of rural people to develop holistic actions in civil society. Nairobi, Quénia: World Agroforestry. <https://www.worldagroforestry.org/publication/land-care-east-africa-redefining-social-movement-through-understanding-capacity-rural>

Le Groupe des systèmes locaux et le Bureau des systèmes locaux de l'USAID ont mis au point un cadre avec des outils associés pour [mieux comprendre et tirer parti des systèmes locaux](#). Ils ont également créé le [Guide de l'écoute pour la conception de programmes](#) un outil utile en adéquation avec l'approche de l'enquête appréciative pour soutenir l'engagement. Travailler au sein des systèmes locaux est une bonne pratique, mais ces systèmes peuvent présenter des inégalités qui doivent être identifiées par l'USAID et ses partenaires en vue d'atteindre des objectifs d'engagement équitable, de non-discrimination et d'inclusion sociale. Les inégalités au niveau communautaire peuvent être réglées lorsque la confiance est établie par le biais d'une enquête appréciative, d'un dialogue et du renforcement de l'esprit d'équipe. Par exemple, l'accès des femmes à la terre dans une communauté locale du Kenya a été amélioré grâce à un dialogue soutenu avec les leaders et les autorités de la localité³.

DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Le cadre du développement inclusif aide l'USAID et ses partenaires à prendre en compte et à comprendre la diversité dans les communautés pendant l'engagement, ainsi que la façon dont l'inclusivité peut améliorer les résultats.

Le développement inclusif est le concept selon lequel chaque personne, quelle que soit son identité, joue un rôle déterminant dans la transformation de sa propre société, et son inclusion dans le processus de développement permet d'obtenir de meilleurs résultats. Le document d'aide de l'ADS 201 intitulé « *Suggested Approaches for Integrating Inclusive Development Across the Program Cycle and in Mission Operations* » (*Approches suggérées pour l'intégration du développement inclusif dans le cycle du programme et dans les opérations de la Mission*)⁴ explique que « le développement inclusif est un développement pertinent [parce que] :

- L'engagement des groupes marginalisés permet à l'USAID d'identifier les besoins de développement de ces groupes et de mettre en place des activités qui répondent mieux à leurs besoins (par rapport aux activités conçues pour l'ensemble de la population).
- Un engagement fort par le biais de consultations et d'autres réunions peut conduire à une plus grande adhésion de la communauté aux programmes de développement, ce qui peut se traduire par des résultats plus durables.
- L'engagement des groupes marginalisés permet d'identifier les répercussions des interventions qui peuvent différer des répercussions sur la population dans son ensemble. Cet aspect est essentiel pour identifier et atténuer les impacts négatifs potentiels.
- Les communautés marginalisées peuvent posséder des connaissances locales importantes qui pourront être exploitées dans la conception du programme afin d'améliorer les résultats dans les domaines de l'agriculture ou de la conservation ».

CO-CRÉATION ET CO-GESTION

Une initiative de co-création est une méthode permettant de concevoir des activités. Elle consiste à rassembler des personnes pour produire un résultat mutuellement bénéfique en s'appuyant sur un processus participatif qui suppose un certain degré de partage du pouvoir et de la prise de décisions. Il s'agit d'un processus limité dans le temps qui vise à produire un résultat spécifique. La co-création est une technique qui peut être utilisée à différents moments du cycle d'un programme de l'USAID. Les communautés peuvent partager le pouvoir de prise de décisions

¹ <https://www.land-links.org/document/kjp-success-story-kenya-justice-project-pilot-ready-to-be-scaled-up-nationwide/>

² <https://usaidlearninglab.org/resources/suggested-approaches-integrating-inclusive-development-across-program-cycle-and-mission>

au cours du processus. L'USAID développe un grand nombre d'initiatives de co-conception, de partenariats et d'accords de co-gestion pour de nombreux programmes. Ces cadres intègrent un certain nombre d'outils couvrant de nombreux processus, depuis le travail de facilitation jusqu'aux processus d'approvisionnement.

Les missions doivent travailler avec le Bureau de gestion des acquisitions et de l'assistance, le Laboratoire d'innovation pour le développement du Bureau pour le développement, la démocratie et l'innovation, et le bureau régional concerné pour entreprendre un processus de co-création conforme aux réglementations en matière d'approvisionnement et d'assistance.

L'USAID joue un rôle clé en tant qu'organisateur d'initiatives de co-création et médiateur des relations de pouvoir entre les collaborateurs potentiels et actifs (communautés, gouvernement, secteur privé). Ce rôle peut consister à fournir des ressources supplémentaires aux communautés afin de renforcer leurs capacités et de les mettre sur un pied d'égalité. Par exemple, l'activité « USAID/Guatemala Climate, Nature, and Communities in Guatemala », une initiative menée par la Rainforest Alliance en partenariat avec l'Association of Forest Communities of Petén, a permis d'aider les concessions forestières à gérer près de 17 % des 2,1 millions d'hectares de la réserve de biosphère Maya⁵.

Dans le cadre des initiatives de co-création et de co-gestion, les communautés sont souvent représentées par des organisations de la société civile (OSC) ou, dans le cas des populations autochtones, par des chefs traditionnels. La diligence raisonnable est importante même dans les cas où l'OSC peut gérer directement le financement de l'USAID. Par exemple, certaines OSC peuvent ne pas être considérées comme responsables devant leurs membres, en particulier ceux des régions les plus reculées, lorsque le plaidoyer est terminé et que les services doivent être fournis. Le leadership peut devenir plus technocratique pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds et il sera alors moins lié aux besoins de la communauté. Ces observations ne sont pas destinées à dénigrer les OSC ou les chefs traditionnels – la possibilité pour les OSC de recevoir un financement direct est très bénéfique – mais à aider l'USAID ainsi que ses partenaires à évaluer et à renforcer les capacités en cas de nécessité.

ENCADRÉ 2. QUAND FAIRE APPEL À UNE EXPERTISE ?

Comme dans tout autre domaine technique, l'engagement des communautés, la collecte d'informations auprès de ces communautés et avec elles, la planification et l'instauration d'un climat de confiance requièrent de l'expérience et des compétences. La méfiance et les malentendus sont des causes majeures d'échec des projets. Les partenaires de mise en œuvre peuvent être tentés de vouloir s'occuper eux-mêmes de l'engagement, car l'embauche de personnes ou le recours à des experts demande du temps et des ressources. Toutefois, ces investissements sont payants lorsque cette expertise est intégrée, respectée et dotée de ressources. L'expertise en matière d'engagement n'est pas nécessairement liée à des compétences spécifiques qui apparaissent sur un CV. Une personne peut être un botaniste de formation et avoir d'excellentes compétences en matière d'engagement communautaire. L'USAID et ses partenaires doivent donc chercher à en savoir plus sur l'expérience des candidats et l'avis des communautés avec lesquelles ils ont travaillé. La meilleure pratique consiste à demander à une personne d'encadrer une autre personne pour un projet et au sein des communautés afin qu'elles deviennent plus efficaces pour tout ce qui concerne l'engagement, la facilitation et l'apprentissage.

OUTILS CLÉS POUR L'ENGAGEMENT

Les outils décrits dans cette section peuvent être utilisés de multiples façons dans le contexte d'une approche ou d'un cadre pertinent, tel que décrit précédemment. En général, l'utilisation des méthodes les moins invasives pour les consultations et le rassemblement d'informations, qui doivent simultanément préserver la transparence et la représentativité, permet non seulement d'économiser de l'argent, mais surtout, d'éviter les collectes de données, ainsi que les réunions inutiles et chronophages qui n'aident pas la communauté.

³ <https://www.rainforest-alliance.org/in-the-field/new-report-shows-net-forest-gain-in-maya-biosphere-reserve/>

IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS ET CONSULTATION PRÉALABLE

Identification des populations autochtones (selon la politique PRO-IP)

Cadre de travail optionnel pour l'[Évaluation de l'impact social](#)

L'évaluation rurale rapide (**Rapid Rural Appraisal / RRA**) et l'évaluation rurale participative (**Participatory Rural Appraisal / PRA**) sont des méthodes de collecte de données structurées qui étaient autrefois couramment utilisées dans la planification des projets de développement rural de l'USAID. La RRA et la PRA consistent à rassembler une équipe multidisciplinaire compétente dans différents domaines tels que la sociologie rurale, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles. L'objectif de la RRA/PRA est de recueillir un ensemble d'informations sur les populations et les écosystèmes d'une région, y compris les groupes ethniques/culturels et leurs interactions, les systèmes de gestion de l'agriculture et des ressources naturelles, les organes de gouvernance, ainsi que les tendances sociales, démographiques et environnementales. La PRA est pertinente non seulement pour collecter des informations, mais aussi pour planifier des interventions avec un groupe de bénéficiaires potentiels sur la base d'une analyse conjointe des problèmes et des situations. Bien que la RRA et la PRA demandent beaucoup de travail, ce type de méthode peut s'avérer utile si les données sont rares, si la zone du projet est vaste et si l'on souhaite impliquer plusieurs groupes différents. L'outil [Résumé de la RRA et de la PRA](#) présente les grandes lignes des méthodes de l'USAID, démontre l'applicabilité de ces méthodes et encourage leur application rigoureuse afin d'obtenir les meilleurs résultats pour ces types d'évaluation.

ENGAGEMENT DIRECT

Les **entretiens avec des répondants clés et les groupes de discussion** sont des méthodes flexibles (structurées, non structurées ou semi-structurées) de collecte d'informations. Généralement, des *guides pour les entretiens* sont utilisés plutôt que des questionnaires figés. Cela permet aux enquêteurs de poser des questions et de mener des discussions à un rythme et selon une séquence qui conviennent aux personnes interrogées, et de recueillir certains types d'informations particuliers, y compris des informations sensibles, qui doivent être traitées de manière appropriée pour protéger les répondants.

Les entretiens avec les répondants clés et les groupes de discussion peuvent également se traduire par des informations incomplètes ou trompeuses, et mettre les répondants en danger si la méthode est inappropriée ou si les données sont mal traitées. Par exemple, lorsqu'un répondant mentionne une violation des droits humains, il peut y avoir des répercussions si l'accusation est transmise aux autorités.

Si une personne décide de collecter des informations par le biais d'entretiens avec des répondants clés et des groupes de discussion, il doit envisager de suivre une formation sur les entretiens qualitatifs, et faire preuve de patience et d'humilité en mettant l'accent sur l'écoute. Avant toute collecte formelle de données, il convient d'organiser une série de discussions de groupe informelles impliquant différents groupes de la société, tels que les hommes, les femmes et les jeunes dans différentes localités, afin d'apprécier la diversité des points de vue. La manière dont toutes les personnes formulent les concepts et les préoccupations dans le cadre d'une discussion ouverte révèle ce qui compte pour elles ainsi que leur façon de penser. Par exemple, quelles sont leurs aspirations ? Que signifie le « bien-être » pour elles ? Quels sont ses éléments constitutifs ? Selon quels critères l'évaluent-elles ?

Le fait de comprendre comment les personnes perçoivent et formulent certaines questions peut contribuer à améliorer la compréhension des participants eux-mêmes et du sujet traité. Il convient toutefois de noter que dans le cadre des projets de développement, les répondants peuvent avoir tendance à vouloir contenter les enquêteurs

en donnant des réponses qu'ils supposent que les enquêteurs souhaitent entendre. Un traducteur ou un assistant compétent et digne de confiance peut donc s'avérer extrêmement précieux.

ENCADRÉ 3. CONSIDÉRATIONS POUR LE PERSONNEL DE L'USAID CONDUISANT DES ENTRETIENS AVEC DES RÉPONDANTS CLÉS ET DES GROUPES DE DISCUSSION LORS DE VISITES SUR LE TERRAIN

- Prévoyez suffisamment de temps et de ressources, telles que des traducteurs et des animateurs formés, ainsi qu'une logistique de voyage pour les lieux les plus éloignés.
- Utilisez la méthode de l'enquête appréciative.
- Renseignez-vous sur l'histoire des personnes qui ont habité dans la région jusqu'à aujourd'hui. Demandez comment les migrations, la mobilité et d'autres changements ont affecté la communauté.
- Interrogez des membres de la communauté indépendamment du partenaire local. Faites appel à des traducteurs ou des assistants indépendants qui sont perçus comme des « initiés culturels » en raison de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur classe sociale et d'autres caractéristiques ; de telles personnes (par exemple, pour des raisons liées au sexe ou d'autres considérations de diversité) peuvent améliorer considérablement la qualité des informations obtenues et le flux des discussions.
- Le cas échéant, consultez des personnes respectées pour savoir comment interroger séparément les populations autochtones, les femmes, les hommes ou d'autres sous-groupes, en respectant les pratiques culturelles.
- Efforcez-vous d'obtenir une grande variété de points de vue sur les sujets d'intérêt. Si les points de vue sont les mêmes ou s'il semble que les personnes ont été « dirigées » pour répondre d'une certaine manière, l'approche et les méthodes utilisées peuvent être le problème. Planifiez les réunions à la convenance des personnes ou des membres du groupe, idéalement lorsqu'ils se réunissent habituellement, et non lorsqu'ils doivent s'occuper de leurs champs ou accomplir d'autres tâches. Ce point est particulièrement important pour la participation des femmes.

CONSULTATION, CONSENTEMENT ET RETOUR D'INFORMATION

Mécanismes de retour d'information, plans de service à la clientèle et enquêtes : Il y a des années, les missions de l'USAID ont entrepris des évaluations du service à la clientèle et ont créé des plans de service à la clientèle basés sur des consultations avec les communautés. Un tel plan pourrait être élaboré sur la base d'une évaluation des besoins et faire l'objet d'un suivi dans le cadre du plan de SEA. Le service à la clientèle est particulièrement important lorsque l'USAID soutient ou développe certains services particuliers, tel qu'un service de santé ou d'éducation. L'analyse des informations peut permettre d'améliorer le service, et d'inciter les homologues du pays concerné à adopter une approche plus orientée vers le consommateur et le service. Par exemple, si un service de santé est perçu comme étant coûteux ou de mauvaise qualité, les consommateurs peuvent refuser de l'utiliser, et l'investissement de l'USAID peut s'en trouver diminué. Une évaluation du service à la clientèle pourrait révéler ces problèmes et permettre de recommander des changements non seulement au niveau du service, mais également dans les méthodes de communication du prestataire de services local avec les clients.

SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE EN COLLABORANT, EN APPRENANT ET EN S'ADAPTANT

La CAA peut favoriser l'engagement par l'apprentissage mutuel et le partage lorsqu'elle est étendue au-delà de l'USAID et des partenaires directs de mise en œuvre pour inclure les communautés. Plusieurs outils de SEA peuvent renforcer l'engagement si les communautés sont directement impliquées. Nombre d'entre eux consistent en des méthodes de « [suivi tenant compte du niveau de complexité](#) » qui permettent aux communautés et aux autres parties prenantes d'apporter une contribution directe. Il s'agit notamment de la « récolte des résultats », du « changement le plus significatif », etc. « [L'inventaire](#) » est une autre approche utilisée dans la gestion des ressources naturelles. Il permet de recueillir des informations auprès des communautés sur les résultats réels dans une zone de projet, indépendamment du fait que ces résultats peuvent être attribués à l'investissement de l'USAID.

Cette approche évaluative s'appuie sur les connaissances et les expériences des acteurs locaux plutôt que sur celles des responsables de la mise en œuvre des projets.

ENCADRÉ 4. LES INDICATEURS SUR LE TERRAIN RENFORCENT L'ENGAGEMENT

L'utilisation d'indicateurs sur le terrain permet de bénéficier des connaissances des populations autochtones et locales, et elle renforce l'engagement. Les mesures sur le terrain constituent des données scientifiques qui doivent être intégrées à d'autres données scientifiques pour garantir un suivi efficace. Par exemple, les chasseurs et les pêcheurs peuvent utiliser une mesure rapportant le nombre de prises à une « unité d'effort » et formuler des observations pour chaque transect. Les mesures de changement social proposées par les populations autochtones permettent de comprendre ce qu'elles considèrent comme des tendances et des préoccupations importantes. Sur un site de l'USAID, les populations autochtones ont noté que le « nombre de mariages entre des membres de clans différents » était un indicateur clé de l'atténuation des conflits. En ce qui concerne les changements environnementaux, l'observation des changements de saisons, de l'intensité des pluies et des incendies, de la végétation, des systèmes de culture et des mouvements d'animaux peut avoir beaucoup de sens.

Les **enquêtes** sont souvent utilisées pour collecter des informations générales sur les ménages ou les personnes, mais cette méthode peut s'avérer coûteuse et inefficace, en particulier s'il n'existe pas de données de recensement pour créer une base d'échantillonnage. Si les enquêtes sont réalisées sans base d'échantillonnage (c'est-à-dire sans savoir si ou comment les personnes interrogées représentent une population cible plus large), les données n'ont guère d'utilité pour la science ou la prise de décisions fondée sur des données probantes. En outre, le « ménage » n'est pas nécessairement une bonne unité d'analyse lorsque l'impact au sein des ménages présente des différences importantes (hommes, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, lesbiennes, gays, transsexuels et intersexués).

Il convient donc d'obtenir l'avis de la population locale et de consulter des experts en sciences sociales avant de concevoir et d'entreprendre une enquête. Si elles sont mal conçues, les enquêtes peuvent générer des informations trompeuses, voire fausses. Les personnes fournissent souvent des réponses normatives – ce qu'ils pensent devoir dire ou faire – et leurs comportements/actions réels ne peuvent être confirmés que par l'observation, en particulier en cas de sujets sensibles (les informations tirées des entretiens avec des répondants clés et des groupes de discussion peuvent également être déformées de cette manière, mais une animation efficace permet d'instaurer un climat de confiance et d'encourager la diversité des points de vue). Les enquêtes impliquant une sélection des ménages ou des personnes, et consistant à les interroger séparément peuvent susciter de la suspicion. Enfin, si l'analyse des données de l'enquête n'est jamais renvoyée aux communautés qui fournissent les données, l'enquête n'a que peu ou pas de valeur pour ces communautés.

La meilleure pratique consiste donc à consacrer du temps et des ressources à la validation et au partage des résultats de l'enquête.

Dans le cadre d'une recherche, des méthodes qualitatives et quantitatives imbriquées sont souvent utilisées pour une plus grande précision. Elles permettent une « triangulation » des points de vue qui peuvent diverger en fonction du rôle et du statut des répondants. Dans un contexte de développement appliqué, cela peut ne pas être possible. L'instauration d'un climat de confiance et l'élaboration de méthodes participatives pour la collecte de données amélioreront considérablement la qualité des données recueillies auprès des communautés.

TABLEAU 2. QUAND UTILISER LES APPROCHES ET LES OUTILS

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT	OUTIL OU APPROCHE	CONSIDÉRATIONS
Identification initiale des communautés	Examen d'études, de rapports, d'évaluations et de publications universitaires sélectionnées, enquêtes démographiques et cartes des zones du projet ; discussion avec des personnes bien informées ; analyse des systèmes locaux ; évaluations rapides	Des évaluations rapides doivent être effectuées après l'examen de la documentation et la consultation d'experts.
Consultations avec les communautés	Démarches de préconsultation L'approche initiale de la consultation dépendra de la taille et de la diversité du groupe Analyse du développement inclusif et analyse basée sur le sexe Entretiens avec des répondants clés pour élaborer l'approche Groupes de discussion organisés de manière appropriée pour recueillir des avis diversifiés Approche appréciative pour les entretiens avec les répondants clés et les groupes de discussion	Examen des informations sur la culture et les protocoles sociaux ainsi que sur la diversité et la représentation des communautés. Analyse ou revue d'analyse des conflits si l'activité a lieu dans une zone de conflit ou de conflit potentiel. Un CLPE peut être nécessaire à ce stade si les populations autochtones doivent être impliquées dans les étapes ultérieures.
Conception des projets avec les communautés	Outils PRA qui facilitent une planification conjointe ; Voir d'autres outils dans le guide pratique de l'USAID.	Selon le type de projet, ces étapes peuvent être entreprises par le partenaire de mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de travail.
Diligence raisonnable et gestion des risques	Évaluation de l'impact social Analyse des conflits Examens environnementaux initiaux et PASE Mécanisme de réclamation et de retour d'information	Nécessite une expertise commandée.
CLPE	Différents formats et calendriers (voir les orientations associées)	Nécessite une expertise commandée.
SEA/CAA	Formation des communautés à la mise en œuvre du plan de SEA dans leurs communautés	Nécessité d'intégrer les contributions des communautés dans les plans formels de SEA. Prise en compte de l'engagement dans les critères de performance. Création de théories du changement pertinentes permettant de relier l'engagement aux résultats.

IV. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Ce guide est destiné à présenter les politiques, approches, cadres et outils qui facilitent et améliorent l'engagement avec les communautés, et à encourager le personnel de l'USAID à explorer les possibilités offertes par l'engagement communautaire. Il peut être enrichi par les expériences du personnel de l'USAID, des personnes chargées de la mise en œuvre et des communautés.

Il est donc important de documenter les expériences et les enseignements tirés de l'engagement communautaire dans les rapports des partenaires. En outre, l'intégration de mécanismes de retour d'information et de réclamation permet aux communautés d'apporter leur contribution et d'exprimer leurs préoccupations. Ces mécanismes réduisent également les risques de préjudice et d'atteinte à la réputation du partenaire et de l'USAID. Enfin, les unités opérationnelles de l'USAID devraient définir des critères de performance pour la qualité de l'engagement et prendre en compte la contribution de l'engagement communautaire dans les résultats, qui pourront être utilisés dans les appréciations et les évaluations.